



Prime de Partage de Valeur :

Dite PPV de 1 500 €

Comme vous le savez déjà, **Engie SA** a décidé d'attribuer une **prime exceptionnelle de 1 500 €** à l'ensemble de ces salariés afin de les récompenser pour leur participation active **aux excellents résultats de l'entreprise.**

Force **O**uvrière salue cette initiative après ses diverses demandes en ce sens auprès de la Direction Générale.

Cette prime de partage de valeur sera donc versée à tous les salariés présents dans l'entreprise au 01 décembre 2022, même celles ou ceux en arrêt longue maladie ou congé parental.

Contrairement à ce qui a été annoncé assez maladroitement par la Direction, le règlement sera effectué **début janvier 2023** et non pas en décembre 2022.

Néanmoins, et n'en soyons pas dupes, le versement de cette prime, financée par chacune des entités du groupe et non pas par Engie SA, aurait, d'après les dires de la Direction, *certaines conséquences qui n'ont jamais été évoquées dans l'annonce très médiatique faite auprès de la presse ou des salariés.*



Prime de Partage de Valeur : Dite PPV de 1 500 €

En effet, la Direction a très clairement annoncé que le versement de cette prime aurait **un impact négatif sur le prochain intéressement** versé par l'entreprise qui, même s'il sera probablement égal ou supérieur à celui de 2022, s'en verra diminué.

Force Ouvrière trouve cette situation **absolument anormale** : Que la santé financière du groupe permette une redistribution des richesses à destination des salariés est une excellente chose, mais ce choix *doit être assumé par l'entreprise* et ne doit pas être mélangé avec d'autres sujets. Car derrière un effet d'annonce médiatique du versement d'une prime de 1 500 €, la valeur finale de celle-ci sera bien moindre !

Force Ouvrière demande à la Direction Générale que cette prime **soit financée par Engie SA** et non pas par ses entités, qu'elle représente un revenu net sur le pouvoir d'achat des salariés et soit détachée de toute autre considération financière, et qu'elle soit sans impact dans les négociations 2023 en cours.

www.fo-engiees.com



SCAN ME